

2° Prend la délibération suivante : A dater du 1^{er} juillet prochain, le service des vivres de la garnison, cessera d'être fait pour compte de la ville ; mais il sera alloué par la caisse municipale, un supplément de 6 centimes à chaque homme et pour chaque jour. Ce supplément sera de 16 centimes pour les sous-officiers ;

3° Vote, conformément aux conclusions du rapport de la commission sur le déplacement de la Chapelle du Tilleul, un crédit de 600 francs, 1^{er} pour l'achat du terrain nécessaire au dégagement de l'entrée du chemin du Pile à sa rencontre avec la route de Lannoy, 2^o pour la reconstruction de la Chapelle ;

4° Renvoie à la commission des rues, l'examen d'une proposition de pavage pour le chemin de Roubaix au Mont-à-Leux ;

5° Vote la création d'un emploi de gardien pour le Square ;

6° Approuve la proposition d'ouvrir un crédit additionnel de 1.995 50 pour payer les instruments de physique fournis pendant l'année 1866.

A propos des prochaines élections, on nous demande quelle est la limite fixée pour la division des cantons de Roubaix. On ne peut le savoir maintenant, attendu qu'il y a deux projets en présence et que le Conseil d'Etat n'a pas encore fait connaître sa décision.

Le recueil des actes administratifs de la préfecture contient la circulaire suivante :

Lille, le 6 juin 1867.

« Messieurs, les orages des 12 et 30 mai, qui étaient accompagnés de grêles, ont causé des dommages incalculables dans plusieurs communes des arrondissements de Cambrai et de Valenciennes.

« Les malheureux habitants des localités atteintes par le fléau auront de longtemps beaucoup de peine à se remettre d'un pareil désastre.

« Ils me demandent avec instance, pour soulager leur misère, la permission de faire appel à la charitable confraternité des habitants des communes qui, plus heureux qu'eux, ont échappé au fléau.

« Je cède d'autant plus volontiers à leurs instances que je connais l'esprit de bienfaisance qui anime nos bonnes populations du Nord. Je verrais donc avec une vive satisfaction que MM. les Maires des communes non grêlées voulussent bien prendre l'initiative de souscriptions et les recommander dans leurs localités, afin de venir en aide efficacement, s'il est possible, à ceux qui ont souffert et dont la position est digne d'intérêt.

« Agréés, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Nord,
L. SENCIER

Pendant le mois de mai dernier, six cabarets ont été fermés pour mauvaise tenue habituelle, infractions réitérées aux règlements, scènes de désordre, d'immoralité et pour ivresse de la part des titulaires.

Ces cabarets étaient situés à Douai, Couliches, Somain et Lille.

Maintenant que la ligne du chemin de fer de Calais à Boulogne est ouverte, la Compagnie du Nord ne pourrait-elle organiser des trains de plaisir pour cette dernière ville, comme elle le fait pour Dunkerque, Calais et Ostende ? Boulogne est une ville qui mérite d'être vue et la mesure que nous demandons serait bien accueillie par le public en général et par les Boulonnais en particulier.

Voici l'itinéraire de la procession du Saint-Sacrement :
Rues Saint-Georges, de l'Hospice, Nain, des Lignes, Fosses-aux-Chênes, Saint-Antoine, Pauvree et la Grande-Rue.

Mercredi matin, à quatre heures 1/4, un incendie se déclarait dans la scierie de M. Louis Cornille, contour de l'église Saint-Martin. Le feu prit rapidement une assez grande extension et c'est avec peine que l'on put s'en rendre maître.

On croit que c'est à l'échauffement des résidus de bois qu'il faut attribuer ce sinistre.

La perte est évaluée à 10,000 fr. et il y a assurance pour 63,000 fr.

La nommée Marie Lafont, âgée de 17 ans, native de Bruxelles, condamnée libérée en France et demeurant à Tourcoing, vient d'être remise entre les mains des autorités belges ; une nouvelle accusation pesant sur elle dans son pays.

Dimanche soir, vers sept heures, une rixe a eu lieu dans un cabaret de Mouvoux, le Beau-Bouquet. Trois personnes qui se trouvaient dans ce cabaret, le nommé Carlier, sa femme, est un garde particulier, demeurant quartier de l'Epeule à Roubaix, ont été criblés de coups par un individu nommé Decottignies, qui habite le Blanc-Seau. Procès-verbal a été dressé.

Le 15 de ce mois, le nommé J.-B. Liévin, âgé de 46 ans, ouvrier forgeron, né à Etrancourt (Nord), a été arrêté à Quesnoy-sur-Deûle, en état de vagabondage et de mendicité. Depuis quatre mois cet individu ne travaillait pas.

Au marché aux grains de Lille du 19 juin 1867, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 87 cent. à l'hectolitre.

On écrit d'Hélesmes au *Mémorial de Lille* :

« S'il est un acte qui révolte les sentiments d'humanité, c'est incontestablement la séquestration exercée par une personne jeune et forte envers un vieillard impuissant et sans intelligence. Cet acte devient monstrueux quand c'est un enfant qui s'en rend coupable envers son père.

« Le sieur Louis Dupont, âgé de 73 ans, ancien cultivateur à Hélesmes, avait fait donation à ses enfants de la totalité de ses biens à la charge par ceux-ci de lui servir une rente annuelle et viagère de 570 fr. Au commencement de 1866, il fut atteint d'aliénation mentale et la famille réunie décida que l'on remplirait les formalités nécessaires pour son admission à la maison d'Armentières. Il y fut reçu quelque temps après. Et les enfants payaient à l'asile le montant de la rente de 570 fr.

« Mais le sieur Rudaut, cultivateur à Hélesmes, gendre de ce malheureux aliéné, imagina la combinaison suivante : Retirer son beau-père de l'hospice, le prendre chez lui et recevoir la rente de 570 fr. Il fit en conséquence venir son beau-père le logea et lui fit donner la nourriture : On le devine le malheureux était réduit à la portion congrue.

« Mais c'était encore trop. Et il y a environ deux mois Rudaut, de concert avec sa femme, enferma son beau-père dans une cellule de deux mètres de longueur sur 1 mètre 50 cent. de largeur, privée d'air, éclairée seulement par un jour dans le mur, sans chassis, garni de barreaux de fer. Pour tous meubles, le malheureux sequestré avait un bois de lit recouvert d'une paille fétide.

« C'est là qu'il a passé deux mois entiers, sans un compagnon, la porte constamment verrouillée sur lui. Ses aliments, qui se bornaient d'ailleurs à fort peu de chose, un peu de café à midi, et du pain dur le soir, étaient introduits par la lucarne dont nous venons de parler. Par cette ouverture aussi le malheureux devait jeter ses excréments, sous peine de rester dans le fumier.

« Enfin, la justice a été informée de ces faits, et nous apprenons sans doute bientôt la condamnation des auteurs de ce traitement barbare. »

Divers journaux contiennent la lettre suivante de M. Georges Bali, directeur des logements ouvriers à Paris :

« Je suis chargé par la commission d'encouragement de diriger l'établissement qu'elle a fondé, place Rapp, à Paris, pour fournir et assurer des logements à bon marché aux ouvriers et artisans de l'industrie et de l'agriculture, qui visitent l'Exposition.

« Le prix est et restera fixé, pendant tout la durée de l'Exposition, à 1 franc 25 centimes par jour, pour chaque lit, objets de toilette compris, sans autres frais supplémentaires.

« Toute personne qui veut profiter des avantages offerts par la commission d'encouragement peut écrire au directeur des logements ouvriers, place Rapp, à Paris ; l'administration répondra de suite, en indiquant quel jour elle sera en mesure de recevoir les visiteurs proposés. »

FÊTE COMMUNALE DE DUNKERQUE.

VOYAGE A LA MER.

La compagnie du chemin de fer du Nord a organisé, pour le dimanche 23 juin 1867, un train de plaisir à destination de Dunkerque.

Prix des places (aller et retour compris) : 2^{me} classe, 5 fr. ; 3^{me} classe, 4 fr.

Départ de Tourcoing... 6 h. 45 matin.
— Roubaix... 6 53 —
— Lille... 7 30 —
— Armentières... 8 02 —
— Bailleul... 8 19 —
Arrivée à Dunkerque... 9 54 —

Le départ de Dunkerque aura lieu le dimanche soir par le train de 8 h. 05 m. — Arrivée à Lille. 10 h. 30 m.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 16 juin 1867.

Sommes versées par 91 déposants dont 15 nouveaux... 43.783 »

26 demandes en remboursement... 5.411 71
Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

AVIS. — A cause de la procession de la Fête-Dieu, il n'y aura pas de séance dimanche prochain.

Pour toute la chronique locale J. REBOUX.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'au 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

FAITS DIVERS

— Une lettre de Rome, en date du 12 juin, adressée à l'Univers, raconte une rixe

qui a ensanglanté la place de Frascati le jour de la fête de la *Madona del divino amore* :

Un homme du village voisin de Gratta-Ferata entra sur la place à Frascati, lorsqu'un Frascatan, nommé Bruni, qui se trouvait là avec ses deux frères, lui dit : — Tu m'as donné, l'an dernier, à pareil jour, un coup de couteau ; aujourd'hui, je vais te le rendre.

Aussitôt les deux hommes, le couteau à la main, se jetèrent l'un sur l'autre avec fureur.

Cette scène se passait devant le café principal de Frascati, où se trouvaient un brigadier de gendarmerie, deux sergents de zouaves en uniforme, un sergent-major de zouaves, M. de Quélen (de la famille de l'ancien archevêque de Paris) en bourgeois, et un capitaine de la garde palatine, M. Filippini, aussi en bourgeois.

Le brigadier voulut s'interposer, mais l'un des frères, sorte d'hercule, lui enleva son sabre de cavalerie. A peine a-t-il le temps de se mettre en défense qu'il est blessé au bras, les deux sergents veulent venir à son secours, mais ils sont bientôt atteints par le sabre. M. de Quélen monte chez lui, redescend avec un revolver au poing et dit à Bruni :

— Rends le sabre ou je te tue.
Bruni marche sur M. de Quélen, qui lui envoie une balle dans l'épaule gauche ; Bruni s'avance encore et va pour fendre le brave zouave. Il y a de la vie. M. de Quélen presque à brûle pourpoint, lui décharge un second coup en pleine poitrine, et Bruni, faisant un tour sur lui même tombe mort là face contre terre. Au moment même où M. de Quélen tirait, le troisième frère l'avait attaqué de côté et lui avait enfoncé un couteau dans le ventre, et sans désemparer M. de Quélen avait d'un troisième coup de revolver brisé une épaule à ce troisième frère.

Pendant que se passaient rapidement ces choses, le premier des bravi avait tué l'homme de Grotta-Ferrata, lequel avait six coups de couteau dans le ventre et la poitrine.

Il y a donc eu deux hommes morts et cinq blessés. Le seul Frascatan, cause principale de cette boucherie, a été heureusement arrêté, encore qu'il eût cherché, emportant le cadavre du frère, à se réfugier dans le cathédrale.

Un instant on a craint pour la vie de M. de Quélen, mais il est maintenant hors de danger.

— On lit dans le *Courrier du Jura* :

« Le nommé Doyonnard, âgé de trente-sept ans, fut rencontré par deux habitants du hameau des Rippe-de-Blye, les sieurs Millot, Claude Léopold, et Damelet Guillaume, au moment où il se dirigeait vers le bois, en emportant, suspendu par les pieds, la tête en bas, un de ses enfants, âgé de deux ans.

« Sa femme, désolée, suivait par derrière, demandant son enfant à grands cris, et appelant au secours.

« Frappés de cet acte de cruauté, Damelet et Millot crurent de leur devoir de lui adresser quelques reproches. Au lieu de se rendre à leurs paroles d'humanité, Doyonnard saisit un pieu et en déchargea trois coups sur la tête de Damelet qui tomba sans connaissance.

« Millot effrayé, prit la fuite, et se dirigea vers son habitation. Doyonnard le poursuivit toujours armé de son pieu. Millot, voyant sa vie en danger, saisit son fusil qu'il arma, et se trouvant alors, suivant ce qu'on rapporte, en cas de légitime défense, menaçait le forcené, s'il faisait un pas de plus, de décharger son arme. Ne tenant nul compte de ces injonctions, Doyonnard continua d'avancer, mais à l'instant un coup de feu dirigé sur lui à bout portant lui traversa la poitrine de part en part et l'étendit raide mort. »

— Le consul de France à Riga vient de faire connaître au ministre de la marine et des colonies que, d'après une décision récente de l'administration russe, le département central des douanes exige de tous les navires qui entrent dans les ports de la mer Baltique une patente de santé délivrée par un consulat de Russie. Les bâtiments qui n'en sont point munis sont punis d'une amende de 25 roubles (100 fr. au pair), même dans le cas où ils viennent d'un port sain.

COURS DE LA BOURSE

Du 20 juin 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o 69 60	— 3 ^o ... 69 45
4 ^o 98 60	— 4 1/2 ^o 98 90

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS	l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
3 fr. 05	

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 2 fr. 20

GROS

3 fr. 00

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 2 fr. 40

GROS

2 fr. 95

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual. 2 fr. 05

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY représentant de la Compagnie, rue Pauvree, 33, ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrebault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634

ANNONCES

Etude de VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

LYS-LEZ-LANNOY

UNE MAISON

Solidement construite

Et 1 hectare 59 ares 48 centiares de très bonnes terres en labour et verger.

SAILLY-LEZ-LANNOY

1 Hectare 32 ares 90 centiares de très-bonne terre en labour

A VENDRE

En totalité ou par lots à indiquer, pour en jouir le 1^{er} octobre prochain.

L'an 1867, le lundi 1^{er} juillet à trois heures de relevée, M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication publique desdits biens. (Voir l'affiche pour plus de détails.) 23j. 6984

Etude de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

FLERS

AU PONT DE CROIX.

le long de la Digue du Canal, sur la propriété de MM. Descat.

VENTE IMPORTANTE

DE BOIS ADATTUS

CONSISTANT EN :

35 beaux chênes ayant un mètre cinquante centimètres de circonférence, 21 gros frênes, 6 ormes, 2 bois-blancs et 1 peuplier.

Convenables aux constructeurs, charbons, charpentiers-menuisiers, etc. L'an 1867, le lundi 24 juin, à 10 heures précises du matin, M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera publiquement à cette vente.

Il sera accordé long crédit moyennant caution.

Réunion sur les lieux. M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions. 19 m. 2, 16 j. 6933.

Etude de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy

HEM, au Ciron

MAISON AVEC GRANGE

et autres bâtiments

Et 19 ares 46 centiares de fonds et terrain, divisé en deux parties

A VENDRE

Le lundi 17 juin, trois heures de relevée en l'étude dudit M. VALENDUCQ, à Lannoy. 6976

Etude de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Rue Saint-Paul, conduisant du pont de l'Union à la rue des Longues-haies

CINQ MAISONS

A VENDRE

Pour en jouir de suite.

Le lundi 24 juin 1867, 2 heures après-midi, M. DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication définitive des cinq maisons ci-dessus rappelés.

S'adresser pour les renseignements à M. DUCHANGE, notaire à Roubaix. 23j. 6986

GRANDS ET

VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots

situés rue Paulus, en face de l'atelier de MM. Mazurel frères et du tissage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté.

Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages.

S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M. DUCHANGE, notaire. 6679

Etude de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix

A VENDRE

Route de Lille à proximité de Roubaix

TROIS MAISONS

avec 30 ares environ de terrain

Cette propriété serait très-convenable pour jardin d'agrément avec pied à terre. S'adresser pour tous renseignements audit M. DUCHANGE. 23j. 6989

ROUBAIX — Rue de l'Epeule, 38.

VENTE JUDICIAIRE

Le jeudi 20 juin 1867, à 10 heures du matin, M. ROUSSEL commissaire-priseur à Roubaix procédera à la vente des objets ci-après :

Tables, chaises, poêle, commode, secrétaire, vaisselle, lampes, une grande meule, planches et bois de raccours préparés, un établi, compteur à gaz avec ses appareils à trois becs et autres objets. 7045

AELBEKE, près Courtrai, Belgique

BELLE FERME

AVEC MOULIN A BLÉ

et 7 hectare 38 ares 79 centiares, près de la Place, occupée par les enfants Messiaen, au fermage annuel de 1150 fr. plus l'impôt.

A adjuger définitivement le lundi 24 juin 1867, à 5 heures du soir au cabaret du Cerf, à Aelbeke, par le ministère de M. Victor PYCKE, notaire audit lieu.

Sur la mise à prix de 28,850 fr. Par conséquent cette acquisition donnerait 4 0/0. 16, 19, 21, 23 j. 7011

Achat de vieux MATÉRIAUX.

Le sieur DILLIES, (Au petit Lanarien, rue Neuve du Fontenoy) a l'honneur d'informer les entrepreneurs et toutes les personnes qui s'occupent de constructions qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE VIEUX MATÉRIAUX tels que Pannes, Gîtes, Somniers, Planches, Poutres, Portes, chassis, carreaux, Ferraille, Zinc, Seuils en pierre.

15,000 Pannes. Il offre 200,000 vieilles briques d'un prix fort avantageux.

Il achète et reprend d'occasion tous les vieux Matériaux et les démolitions.

Le magasin est constamment ouvert. S'adresser Estaminet du Petit Lanarien à côté du théâtre, Rue Neuve du Fontenoy 6972

A LA SOCIÉTÉ

VIGNERONNE

Rue Pauvree, 35.

ON TROUVERA DU BON VIN

à 50 centimes le litre,

à 25 — le demi litre,

à 35 — la bouteille. 12m. 6903

Boucherie à céder

A céder, pour cause de cessation de commerce, la boucherie parfaitement achalandée de Mme veuve Hon-Lagache et située rue de la Vieille-Place à Wattrelos. 14, 16, 19 j. 7001

PEIGNERONS

On demande des jeunes gens de 13 à 15 ans, pour apprendre l'état de peigner.

S'adresser chez MM. Broux frères, et Samson, rue de Tourcoing, 91, Roubaix. 14, 16, 19 j. 7000

Offre d'emploi

On demande un LISEUR et un MOQUEUR chez M. Decock, rue de l'Alma, 34. 46j 6988